

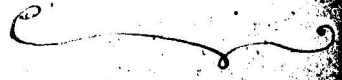
Présenté par le Comptable second qui rend François Holbon  
 Rendant Le 22<sup>e</sup> Avril 1736.  
 membre de la<sup>e</sup> maison des orphelins en  
 cette ville par deuant les<sup>s</sup> Messieurs Helber  
 et les<sup>s</sup> Brong procureur d'office et le Comité  
 par le magistrat à l'assistance des<sup>s</sup> Messieurs  
 Dumont directeur de lad<sup>e</sup> maison tant des  
 effets appartenants à lad<sup>e</sup> maison que de  
 la recette et dépense en argent depuis le 22<sup>e</sup>  
 Janu<sup>r</sup> 1732 jusqu'au 22<sup>e</sup> Avril, inclus 1736.

Recette en argent

Le Comptable se charge en recette  
 non compris la maison meublé  
 appartenances et dépendances d'icelle  
 des<sup>s</sup> orphelins de la somme de  
 six sept cent vingt six obligations  
 constituées en interest au profit des<sup>s</sup>  
 orphelins, à la charge des C<sup>es</sup> après  
 dénommés et suivant le Comptable  
 précédent rendu le 25<sup>e</sup> Janu<sup>r</sup> 1732.

	Capitales Lius
- Sur le métier des Cordoniers . . . . .	100
Dominique Drest . . . . .	500
- Peter Hiles . . . . .	200
Peter Husinger . . . . .	200
Peter Hlain . . . . .	400
Henry Stockert . . . . .	200
- Mathias Vonestij . . . . .	120
	1720

Total des obligations Comme au total . . . . . Lius 1720



Autre Recette en argent  
 provenant des intérêts payés de  
 l'apport de l'autre part.

Non le compte  
 précédent ou  
 l'accepté en  
 Recette -

Recu des maîtres du métier des  
 ardonniers pour intérêts de son  
 Capital de cent escus depuis le 21.  
 9<sup>bre</sup> 1731 jusques a pareil jour  
 1734 faisant 3 années a 6 1/2 par  
 cent. 18 escus 6 s. fait en flos.

flos... p. 5  
 52. 10.

Le 21. jour 20. 9<sup>bre</sup> 1734 led. Capital  
 a été remboursé comme il en sera  
 fait recette cy apres. Memoire

Recu de Dominique Dresch bourgeois  
 de cette ville les intérêts de son  
 Capital de 500 escus a 6 1/2 pour  
 cent d'une année. Le 20. avril  
 1732 faisant en flos.

87. 10.

Recu du meme les intérêts de 300  
 escus pour deux années attendu que  
 led. Dresch a remboursé deux cent  
 escus le 20. avril 1732 dont il sera  
 fait Recette cy apres les 2. années  
 deheues le 20. avril 1734 faisant en flos.

105.

Le 20. jour 20. avril 1734 led. Dresch  
 ayant encoir remboursé cent escus  
 dont il sera fait Recette cy apres  
 Recu les intérêts d'une année de  
 200 escus restant deheues le 20.  
 avril 1735 faisant.

35.

280 =

Transport. . . . . 280.

Reçu de Peter & fils de Junghinster  
les intérêts d'un Capital de deux  
Cent livres deus depuis le 2.<sup>e</sup> X<sup>bre</sup> 1791  
jusqu'au 2.<sup>e</sup> X<sup>bre</sup> 1794 faisant  
3 années et encor les intérêts de  
Cent desd.<sup>s</sup> livres dudit jour 2.<sup>e</sup> X<sup>bre</sup>  
1794 jusques au 19<sup>e</sup> fév<sup>r</sup> 1795 au  
quel jour lesd.<sup>s</sup> Cent livres ont  
esté remboursés. Comme il en sera  
fait recette Cj. apres faisant lesd.<sup>s</sup>  
intérêts Ensemble En Florins. . . . . 109. 4

Reçu encor les intérêts des Cent  
livres restant pour une année l'ubié  
le 2.<sup>e</sup> X<sup>bre</sup> 1795 Cj. en flo. . . . . 17. 10

Reçu de Peter Husinger de Gemichen  
et Consorts les intérêts d'un Capital  
de deux Cent livres deus depuis le 12.<sup>e</sup>  
jan<sup>r</sup> 1791 jusques au 12 jan<sup>r</sup> 1796  
faisant cinq années à 6 $\frac{1}{4}$  pour  
Cent la somme de . . . . . 185.

Reçu de Peter Klein les intérêts d'un  
Capital de 400 livres deus depuis  
le 12 jan<sup>r</sup> 1791 jusques au 27.<sup>e</sup> 7<sup>bre</sup>  
1794 faisant 3 ans et neuf mois  
à 6 $\frac{1}{4}$  la somme de . . . . . 262. 10

Le 2.<sup>e</sup> pour 27.<sup>e</sup> 7<sup>bre</sup> 1794 Le Capital  
de 400 livres a esté remboursé  
Comme il en sera fait Recette Cj.  
apres. Memoire

854. 4

Transport . . . . . f. 854 4<sup>1</sup>  
 Recçu de Henry Stoeffert les interets  
 deschus depuis le 25. juin 1751 jusques  
 au 25. juin 1754 faisant quatre années  
 a 67 pour Cent la somme de . . . . . 140

Recçu de Matthias Ernesty de Lunningen  
 les interets d'un Capital de 120 esus  
 deus depuis le 5. fev. 1751 jusques au  
 5. fev. 1754 faisant 3 ans a 67 pour  
 Cent la somme de . . . . . 69

Total Des interets receus . . . . . 1057 . . . . . 4

Autre Recette provenant de  
 Capitans qui ont esté remboursé  
 comme aux memoires cy deuant  
 a la Recette des interets.

fait bonne  
 Recette

Le Comptable se charge de  
 neuf cent esus remboursé des 120 esus  
 des Capitans accusés au 1. chapitre  
 du present Compte faisant de six mil  
 Cinq cent florins scavoir : . . . . . Esus  
 Du metier des Cordoniers . . . . . 100  
 De Dominique Dresch . . . . . 300  
 De Peter Miles . . . . . 100  
 De Peter Klain . . . . . 400  
 —————  
 900

Faisant lesd<sup>s</sup> 900 Esus lad<sup>e</sup> somme de . . . . . 2520

Autre Recette de differents  
 articles comme s'ensuit

Pour loyer de la petite maison derriere  
 la chapelle des Orphelins appartenante  
 auad. Orphelins pend. cinq années  
 4. jan. 1756 dont les trois premières  
 a six esus et les deux dernières a six  
 esus et demy fait ensemble . . . . . 86 . . . . . 16

3664 . . . . . 0

Transport . . . . . 3664 . . . . .

De Nicolas servais l'annee pour  
l'interest de sept mois restant d'une  
obligation cede en paiement a  
M<sup>r</sup> Le Baron de Bager de Cinq Cent  
florins porté au Compte précédent  
vingt florins neuf sols cy . . . . . 20 . . . . . 9

De Thomas Via pour interest  
restant d'une obligation de Cent  
esus cede comme a l'article précédent . . . . . 1 . . . . . 9

Reçu de Gaspar atzorn pour interest  
d'un Capital de Cent esus acquit  
et ce pendant quatre années eschues  
Le 9. gbre 1735 a six et un quart  
par Cent . . . . . 70 . . . . .

Reçu par amandes et dons Cent  
vingt florins dix sept sols seauoir:  
De Michel de miff . . . . . 14  
De M<sup>r</sup> Broueg . . . . . 3  
De M<sup>r</sup> gerard y . . . . . 28  
De M<sup>r</sup> Broueg . . . . . 10  
De M<sup>r</sup> Lühr . . . . . 14  
De M<sup>r</sup> de signal de Bauff . . . . . 14  
Duf<sup>r</sup> Bollebois . . . . . 28  
De M<sup>r</sup> de maréchal . . . . . 2 . 17

Faisant ensemble la dite somme de? . . . . . 113 . . . . . 17

Le 11. juin 1733 Reçu de Nicolas servais  
par emprunt a l'aune des bastimens  
neufbaires a faire a la maison des  
orphelins Deux Cent esus cy . . . . . 560 . . . . .

Total des différentes Reçettes . . . . . 4429 . . . . . 15

S'ensuit la dépense en argent  
 Pour différents ouvrages fait dans  
 la maison et jardin

Veux les  
 quittances  
 se passe

fait dépense de la somme de treize cent  
 trois florins dix neuf sols neuf deniers  
 payé fin. Les quittances reproduits à  
 différents ouvriers tant pour leur travail  
 que matériaux pour avoir fait de me  
 jardins a meuf et autres ouvrages pour  
 les d<sup>rs</sup> ophthalmes.

aux menuisiers	f. 455. 3
aux ferruriers et cloutiers	226. 14
Pour un pompier mur le } Long de la rivière	108. 14
au vitrier	24. 17
Pour de la chaux	63. 16
aux maçons journaliers et autres	424. 15. 9
	<hr/> 1303. 19. 9

faisant ensemble lad. somme de . . . 1303. 19. 9

Autre dépense concernant  
 L'entretien des ophthalmes  
 de la somme de sept cent vingt florins  
 sept sols payé pour les causes cy après  
 détaillées. Scavoir

Gages de domestiques jusqu'au	124. 14
habillement & linge des ophthalmes	110. 9. 9
Costes p. vitres & lacs de la maison	147. 6. 9
Salon et voitur de bois de chauffage	184. 2. 6
fraude sollicitation p. parben a un schoq des. et l'ass <sup>te</sup> pour la maison	25. 4
Pente & fenestre pour aux Religiieuses de l'hospital sur la maison de 12 1/2 sols pour 4. années	2. 10
Costes p. vitres a compte de p. gages	126. . . .
	<hr/> 720. 7. . . .
fait ensemble lad. somme de . . .	720. 7. 0

---

2024. 6. 9

Remboursement des obligations  
Deus par la maison des Orphelins.

De la somme de deux mil trois cent trois  
florins quinze sols. Remboursee aux  
heritiers Lobentzeun et a nicolas seruais  
marchand de Cite. Ville Scauoir

Ces heritiers Lobentzeun qui  
estoyent deus suite de la Cloture  
Du Compte precedent. . . . . f. 1400. . . . .

Pour interest de lad. somme  
par accommodement avec led.  
heritiers et suite ord. du Magistrat. . . . . 106. . . . . 5.

A nicolas seruais qui auoient est.  
Emprunte le 11. juin 1733 ainsi  
qu'il en est fait mention au  
present Compte. . . . . 560. . . . .

Pour interest de lad. somme  
Remboursee le 25. 7. 1734. . . . . 37. 10. . . . .

2303. 15.

faisant ensemble lad. somme de . . . . . 2303. 15.

Depense pour acquit de nouvelles  
obligations.

De la somme de 560 fl. payez pour l'acquit  
de deux obligations de cent escus  
chacune Scauoir

Du 16. juin 1732 a la charge  
de la veuve oblat. . . . . f. 280

Du 16. 9. 1732 a la charge de  
gaspard arzon bourgeois boulanger  
de Cite. Ville. . . . . 280. . . . .

560.

faisant ensemble lad. somme de . . . . . 560.

Redevance au Comptable

Suivant le Compte precedent

P. note de depense cent quarante  
quatre florins dix deniers deus au  
Comptable suite de deux articles de  
Compte precedent on de f. 88. 0. 10.

et l'autre de 56 fl. et faisant ensemble . . . . . 144. . . . . 0. 10.

Total de la depense. . . . . 5022. . . . . 2. 7.

La Depense cy devant listé 5032. 2. 7.  
 et La Recette . . . . . 4429. 15. . . .  
 -----  
 602. 7. 7

Par tant resté deü au Comptable Dont . . . . . 9. 1. 9.  
 il est en avance . . . . . 602. 7. 7.

et Le fond appartenant aux des  
 cyphelins. consiste

En leur maison jardin et dependances Sans autre  
 dette qu'une quete fonciere aux Religieuses  
 du P. hospital St Jean au grand de Bourg St  
 Demy Courant.

En obligations

Anciennes Restantes des 1720 Eus  
 Du Compte precedents dont il a été  
 Remboursé neuf Cent Eus Comme il  
 sont porté En Recette cy devant  
 Sçavoir

Par Dominique Dresch . . . . .	200	} . . . . . Eus 820
Par pier Kiles . . . . .	100	
Par pier Kewinger . . . . .	200	
Par henry Stockert . . . . .	200	
Par mathias Ernesty . . . . .	120	

Nouvelles obligations acquises

Suin. La Depense en argent cy  
 devant.

a la charge de la veuve obbt. 100	} . . . . . 200.
a la charge de garparat. 100	

Totale des obligations . . . 1020 . . . . .

Pour Compte de petites depense, en  
 denier rendu par les folsethon mambour  
 et proviseur des orphelins et recu  
 par les eschevin Kellner et le  
 Doffie Brouy au sommis par le



Magistrat de cette ville a visité un  
dof. Lechevin Dumont somonissait  
de la maison des orphelins a la  
charge de la reproduction comme je  
pourrais des effets restants en ladite  
maison en seoy de quoy ils ont tous  
signés a Luxembourg le quinziem  
juin 1836. J. H. H. H.  
C. W. G. G. G.  
D. D. D.